



LE MÉTIER

L'**Accompagnant-e Educatif Petite enfance** intervient dans le **domaine de l'accueil** des jeunes enfants et de leurs familles. Il ou elle répond aux **besoins fondamentaux** de l'enfant (alimentation, sommeil, soins quotidiens, etc.) et contribue à son **développement affectif et intellectuel** (projets d'animation en lien avec le projet pédagogique) ainsi qu'à sa **socialisation** dans le respect de la réglementation et du projet éducatif de la structure ou du lieu dans lequel il intervient.

Il ou elle veille au bien-être et à la sécurité physique et affective de chaque enfant dans le cadre d'un accueil collectif ou individuel.

Au quotidien, il ou elle :

- Accueille, soutient et écoute les familles, dans le respect de celles-ci, recueille les informations relatives à l'enfant et informe les familles du déroulement de la journée de l'enfant (transmissions écrites ou orales), de manière à assurer une continuité dans la satisfaction des besoins de l'enfant ;
- Met en place, en continuité et en cohérence avec l'équipe, les propositions d'activités et l'accompagnement au jeu des enfants dont il-elle a la responsabilité ;
- Accompagne les enfants vers l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale (respect des règles et consignes liées à la vie en collectivité) ;
- Accompagne le jeune enfant dans ses besoins quotidiens (séparation, repas, change, sieste, jeux, activités) et assure les soins quotidiens (hygiène, diététique, prévention, information) tout en respectant le rythme de chaque enfant ;
- Assure également l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

En crèche, l'accompagnant-e éducatif Petite Enfance travaille en équipe. Il-elle participe à l'élaboration du projet éducatif de l'établissement d'accueil du jeune enfant et aux différentes réunions d'équipes. Il ou elle fait part à l'équipe de ses observations quotidiennes pour une prise en charge individuelle et qualitative de l'enfant.

PRINCIPAUX LIEUX D'INTERVENTION

- Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) au sein d'un équipe pluridisciplinaire : multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie, crèche familiale, crèche parentale, crèche itinérante
- À leur domicile, avec un agrément d'assistante maternelle ;
- En école maternelle en tant qu'agentes et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).



CONTENU DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

La formation s'organise autour de **1008 heures** de pratique et **441 heures** d'enseignements théoriques.

Enseignements professionnels 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant
- Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail
- Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle
- Préparer et animer l'activité d'éveil
- Dispenser des soins liés à : l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant ;
- Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance
- Participer à l'application des protocoles d'urgence et du protocole d'accueil individualisé (PAI)

Enseignements professionnels 2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participation à l'acquisition du langage
- Adapter sa communication avec la famille en fonction du lieu d'accueil et de son projet
- Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique, participer à la réalisation d'une activité pédagogique
- Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques
- Participer à l'entretien des locaux

Enseignements professionnels 3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Elaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail ; s'adapter à une situation imprévue
- Suivre l'état des stocks
- Identifier les attentes des parents ; présenter le projet d'accueil ; élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
- Concevoir, préparer et Servir des repas en milieu familial

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Accueillir les enfants et leurs parents
- Organiser et animer des activités d'éveil favorables au développement de l'enfant
- Garantir l'hygiène de chaque enfant (change) et participer à l'entretien des locaux
- Favoriser l'autonomie (apprentissage du pot, prise des repas...)
- Aider à la préparation des repas
- Accompagner le rythme de chaque enfant (sieste...)
- Gérer les stocks de matériels (couches, peinture...)
- Veiller à la sécurité de chaque enfant
- Participer aux différents projets d'établissement en équipe pluriprofessionnelle
- Réaliser les transmissions de la journée et rassurer les parents si nécessaire

Accès à la formation : sur dossier

Financement : OPCO - Apprentissage - Contrat de professionnalisation

Prérequis : Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) minimum - diplôme équivalent CAP



<https://www.ediacformation.com/apprentissage/>

En savoir + (page CAP AEPE)



CONTACT

9 rue du Verdon, 67100 Strasbourg



c.montais@ediacformation.com



03 88 14 17 86 - 07 45 10 77 77



www.ediacformation.com



@L EDIAC Formations

